

Elle devait avoir lieu le 15 juillet 1827. Animé du feu de la charité, il proposa à ses confrères l'engagement que voici, et le jour de l'ordination, ils le signèrent tous ; ils étaient quinze.

" Désirant conserver la grâce de notre ordination et notre union fraternelle; qui devient plus étroite en ce jour, le plus mémorable de notre vie, nous avons arrêté ce qui suit :

" Dès ce moment, nous mettons en commun tous nos biens spirituels et nos bonnes œuvres... Nous promettons de nous avvertir de ce qu'il y aurait de moins édifiant dans notre conduite ; de nous exciter mutuellement, afin d'être constamment l'exemple des fidèles... Tous les ans, nous célébrerons l'anniversaire de notre ordination ; chacun offrira le divin sacrifice pour ses co-associés et priera Dieu de renouveler en eux la grâce qui leur a été conférée...

" Quand l'un de nous mourra, les autres offriront pour lui le saint sacrifice ; nous prenons tous la résolution de travailler à devenir des saints prêtres, de faire assidûment l'oraison, d'étudier tous les jours quelques pages d'Ecriture Sainte et de Théologie, de ne jamais passer deux semaines sans nous confesser, et de faire tous les ans une retraite de huit jours. "

Pour sa première messe, l'abbé Chanel eût préféré une chapelle solitaire ; mais M. Trompieri désirait qu'il la célébrât dans l'église de Cras ; comment lui refuser ? Ce fut donc là qu'eut lieu cette cérémonie touchante.

(A suivre).

NOUS RECOMMANDONS A VOS PRIERES



C'est une bonne et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils
soient délivrés de leurs péchés.
II March., XII, 46.

Marie Laberge, veuve de Pierre Reid, de Ste-Philomène.

J. B. Labelle, M. P., Sorel.

A. Maillet, Avocat, Montréal.

Alexandrine Chartrand, épouse de Geo. St-Jacques.

DE PROFUNDIS.